

Autour de la retraduction

Perspectives littéraires européennes

Sous la direction de
Enrico Monti et Peter Schnyder

Autour de la retraduction

Perspectives littéraires européennes

Avec un texte inédit de Jean-René Ladmiral

Orizons
2011

La retraduction : Ambiguïtés et défis

YVES GAMBIER

Résumé

La retraduction n'a guère fait l'objet d'analyses systématiques. On a certes d'assez nombreuses études de cas, marquées souvent par l'« hypothèse de la retraduction » (les traductions les plus récentes tendraient à être toujours plus sourcières). Le pré-supposé de l'hypothèse (l'histoire comme progression chronologique linéaire) est aujourd'hui remis en cause : les retraductions justifient une recherche plus diversifiée, reconnaissant la place des variables sociologiques et textuelles comme motivation pour retraduire. Nous traiterons des orientations qui tentent d'expliquer le phénomène, à partir de certains auteurs (notamment A. Berman) et de divers exemples. Nous essaierons ainsi de reconceptualiser la tension entre traduction et retraduction(s).

Abstract

There are no systematic studies on retranslation. However, we have quite a few case studies which are very often based on the « retranslation hypothesis » (the most recent translations would be closer to the source text). The assumption of this hypothesis (history as linear progress) is today challenged: retranslations deserve a more appropriate approach, acknowledging the role of different sociological and textual variables in the motives for retranslating. Several explicative directions will be dealt with, referring especially to A. Berman and using different types of examples. Our objective is to thoroughly study the concept, namely the tension between translation and retranslations.

Nombre de termes dans leur usage quotidien ne semblent pas poser de problème : il en va ainsi de « traduction », de « localisation », d'« adaptation », de « retraduction ». Mais dès qu'on cherche à circonscrire l'extension des concepts qu'ils désignent, le doute s'installe et le trouble s'amplifie. Derrière les apparences de la retraduction – soulignées par le préfixe « re- » : on refait des traductions périodiquement (comme on se refait une beauté ?) – il y aurait comme une évidence, marquée du bon sens. Avec le temps, les attentes, les besoins, les connaissances, les perceptions, la langue changent et donc rendraient nécessaire de réactualiser une traduction déjà établie. Simple mise à jour par conséquent qui serait due à l'usage qui se modifie, sinon à l'usure. Mais repeindre une façade ne fait pas une maison neuve. Une retraduction est-elle une nouvelle traduction ?

1. Un phénomène d'actualité toujours ambigu

Milan Kundera a été un des rares écrivains contemporains à rendre publique sa critique des traductions de certains de ses livres. Ainsi *La Plaisanterie* (original de 1967) aurait donné lieu à des traductions rapides, commandées par les actualités non-littéraires, pour être retraduite dans les années 1980 en se focalisant davantage sur les spécificités littéraires du texte. La première traduction adaptative en français (1968) a été suivie en 1980 par une autre « révisée » par Claude Courtot et l'auteur, puis par une troisième en 1985, « définitive ». On notera le très court laps de temps écoulé entre la première traduction et les suivantes, dont l'une se présente comme « révision ».

En 2008, l'ensemble classique confucéen intitulé *Mencius* a été retraduit du Chinois vers le Néerlandais : cette cinquième traduction est la seule complète, les précédentes de 1862, 1931, 1941 et 1971 n'étant que des versions partielles. Les traductions de 1931 et de 2008, similaires dans leur visée (éduquer le lecteur néerlandophone) et dans leurs ambitions explicatives (avec longue introduction, notes, comparaisons avec les autres versions) diffèrent dans leur registre – l'orthographe de la langue par exemple ayant été simplifiée en 1934, 1947 puis 2006 (rendant certains choix du traducteur

de 1931 anachroniques aujourd'hui, même si sa version est sans doute plus cohérente que celle de 2008 où se sont glissés des archaïsmes)¹.

Le Rouge et le Noir de Stendhal a été plusieurs fois retraduit en Corée, entre 1950 et 2000, comme nombre de travaux occidentaux en sciences, en philosophie, en sciences politiques ont été retraduits au tout début du XX^e siècle du japonais en chinois : dans le premier cas, une doctorante (Lim Soonjeung, Université Féminine Ewha) se penche sur les diverses versions successives du français vers le coréen tandis que, dans le second cas, plusieurs universitaires de Pékin s'attachent à démontrer l'importance de la traduction-relais pour introduire de nouvelles idées. Il s'agit avec ces exemples de souligner que notre problématique ne concerne pas seulement les échanges littéraires canoniques entre langues indo-européennes et de mettre aussi en avant l'importance des efforts actuels de jeunes chercheurs, ici et là, pour aller plus loin dans la systématisation. Comme par exemple aussi Kieran O'Driscoll, qui vient d'achever (2009) sa thèse, à Dublin, sur les causes et influences des retraductions de Jules Verne en anglais durant ces 130 dernières années. D'autres références similaires existent, par exemple sur les retraductions de Hans Christian Andersen, de William Faulkner, de James Joyce, de Selma Lagerlof, etc².

Du point de vue éditorial, des retraductions récentes vers le français valent la peine d'être mentionnées, parce qu'elles obligent à se réinterroger sur le concept, comme celle de *Don Quichotte*³ (« traduction nouvelle » par Jean-Raymond Fanlo en 2008), celle d'*Alice au pays des merveilles* (bien des fois traduit entre 1869, par Henry Bué, et 2009, par Laurent Bury), celle de *Berlin Alexanderplatz* d'Alfred Döblin (2009), éloignée de la première traduction de 1933 – ethnocentrique, expurgée de l'inventivité orale de l'original, amputée de fragments entiers, recomposée dans sa typographie. Des écrivains sont aussi retraduits, comme Fédor Dostoïevski, Virginia

1. Audrey Heijns, « Mencius moving with the times », in Hasuria Che Omar *et al.* (éds.), *The Sustainability of the Translation Field*, Kuala-Lumpur, Persatuan Penterjemah Malaysian, 2009, p. 172-178.
2. Cf. Isabelle Desmidt, « (Re)translation revisited », *Meta*, vol. LIV, n° 4, 2009, p. 669-682.
3. L'étude de Clara Foz sur les retraductions du *Quijote* s'arrête à la traduction de 2001, publiée dans la Pléiade. Cf. Clara Foz, « (Re)traduction(s), (re)présentation(s) : Première et dernière sorties du *Quijote* en français », *Cadernos de tradução*, n° 11, 2003, p. 39-57.

Woolf, Herman Melville, Arthur Conan Doyle (« édition intégrale bilingue », « nouvelle traduction », 2005), Dashiell Hammett, etc.

Le *corpus* à étudier s'élargit donc sans cesse et donne des moyens d'approfondir la « retraduction », à la fois à partir de ce qu'en disent les éditeurs, les critiques, les traducteurs eux-mêmes (préfaces, correspondances, interviews) et à partir de l'analyse des textes. Ce *corpus* littéraire n'est pas, bien sûr, exclusivement composé de traductions vers le français : on vient par exemple de retraduire en finnois (mais aussi en français), en 2009, *Die Blectrommel* de Gunther Grass (*Le Tambour*, 1959), la première traduction datant de 1961, sans oublier les nouvelles parutions de « classiques » (Shakespeare, Dickens, Sterne, Defoe, E. Brontë).

À ce tableau, on doit ajouter les retraductions récentes vers le français de textes philosophiques comme ceux de Descartes⁴, Schopenhauer, ou de textes religieux comme le Coran, retraduit en 2009 par Malek Chebel, ou encore saint Augustin, ou des textes scientifiques, comme ceux de Darwin et de Freud.

Ainsi donc, la retraduction est toujours d'actualité et toujours ambiguë – dans sa teneur, dans sa visée, dans ses ambitions. De fait, elle peut être comprise de différentes manières⁵ :

- soit comme retour à l'original (rétroversion ou rétrotraduction) dans certains exercices, par exemple pour vérifier les transformations dues au transfert ;

- soit comme traduction d'une autre traduction faite en une langue différente de celle de l'original : cette traduction intermédiaire, ou pivot, qui semble se répandre avec les langues peu diffusées, permet donc de relayer l'original à une troisième langue-culture, selon un processus indirect. Le relais existe aussi en interprétation, en traduction audiovisuelle, notam-

4. Michel Beyssade et Jean-Marie Beyssade, « Des *Méditations métaphysiques* aux *Méditations de philosophie première*. Pourquoi retraduire Descartes ? », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 1, 1989, p. 23-36.

5. Yves Gambier, « La retraduction : Retour et détour », *Meta*, vol. XXXIX, n° 3, 1994, p. 413-417. Nous laissons de côté ici la retraduction comprise comme traduction intersémiotique ou passage d'un écrit (littéraire) à l'écran – sens qu'on trouve par exemple dans Juan Jesús Zaro Vera et Francisco Ruiz Noguera (éds.), *Retraducir : una nueva mirada. La retraducción de textos literarios y audiovisuales*, Málaga, Miguel Ángel Gómez Ediciones, 2007.

ment entre des langues peu répandues, par exemple finnois-français-tchèque ou grec-anglais-portugais⁶ ;

- soit comme traduction dans une même langue d'un même texte de départ, réalisée après une autre traduction. C'est ce concept qui nous intéresse ici. Le retraducteur ne lit pas forcément les versions antérieures, d'autant moins accessibles qu'elles sont plus éloignées dans le temps. La retraduction ne concerne pas seulement les textes légitimés dans un système littéraire (textes canoniques ou pas, comme les bandes dessinées, les romans policiers, les livres d'enfants⁷), mais aussi des textes philosophiques, religieux, dramatiques, communautaires (de l'Union européenne), scientifiques (ouvrages de sciences exactes ou essais de sciences sociales⁸). Dans certains cas, elle est donnée comme quasi inévitable (par exemple pour une nouvelle mise en scène d'une pièce⁹) ; dans d'autres, elle est perçue comme répétition inutile¹⁰.

On ne peut nier aussi que la retraduction dans ce troisième sens établit un rapport avec « version révisée », « revue et corrigée » (suffisamment pour ne pas être accusée de plagiat d'une traduction antérieure), c'est-à-dire, de fait, se focalise sur l'état d'un texte¹¹ qui peut être un argument commercial, la « nouvelle traduction » étant supposée plus appropriée aux goûts, aux préférences et à l'état de langue des lecteurs ciblés. C'est cette

6. Yves Gambier, « Working with relay : An old story and a new challenge », in Luis Pérez-González (éd.), *Speaking in Tongues. Language Across Contexts and Users*, Valencia, PUV, 2003, p. 57-59.
7. Cf. Míryam Du-Nour, « Retranslation of children's books as evidence of changes of norms », *Target*, vol. VII, n° 2, 1995, p. 327-346.
8. Cf. Şebnem Susam-Sarajeva, « Multiple entry visa to travelling story. Retranslations of literary and cultural theories », *Target*, vol. XV, n° 1, 2003, p. 1-36 ; cf. aussi : *Traduire*, n° 218, « De traduction en retraduction », 2008.
9. Sirkku Aaltonen, « Retranslation in the Finnish theatre », *Caderno de tradução*, n° 11, 2003, p. 141-159 ; Christine Zurbach, « Traduction(s) et retraduction(s) portugaises de l'École des Femmes de Molière », *Caderno de tradução*, n° 11, 2003, p. 161-192.
10. Xu Jianzhong, « Retranslation : Necessary or unnecessary ? », *Babel*, vol. XLIX, n° 3, 2003, p. 193-202.
11. Une réédition peut être un changement d'éditeur, de collection ou la réimpression d'un ouvrage épuisé, retraduit ou pas, souvent libre de droits. Une nouvelle édition peut impliquer un changement de titre, une traduction révisée, une nouvelle traduction.

perspective qui justifie sans doute les premières approches traductologiques de la retraduction¹².

2. Une hypothèse simpliste

C'est sans doute Antoine Berman qui, le premier en 1990, a posé explicitement le problème de la retraduction comme « espace d'accomplissement » :

Il faut retraduire parce que les traductions vieillissent et parce qu'aucune n'est *la* traduction : par où l'on voit que traduire est une activité soumise au temps, et une activité qui possède une temporalité propre : celle de la caducité et de l'inachèvement¹³.

Les retraductions ne sont pas les diverses étapes d'une traduction par un même traducteur (dimension génétique) mais un ensemble d'efforts souvent successifs, pour arriver si possible à une « grande traduction », à la fois événement dans la langue d'arrivée, et systématique dans son rapport à la langue de départ, à savoir source¹⁴. L'explication historique est donc plus que la simple réactualisation d'un texte déjà traduit et considéré comme « vieilli ». Il faudrait retraduire aussi parce qu'une première traduction (naturalisante, cibliste) n'intégrerait que très partiellement la culture de départ. Elle est ou serait une introduction, une acclimatation, soumise à des impératifs socioculturels, soucieuse de complaire aux récepteurs¹⁵, plutôt que de mettre en avant l'étrangéité, la lettre, la singularité du texte original, de lui restituer toute sa signifiante, en forçant la langue traduisante.

12. On ne traitera pas ici de l'aspect légal de la retraduction (droits moraux, intellectuels, financiers), même si l'accessibilité des retraductions sur le Net peut être liée à cet aspect et surtout même si une retraduction, libre de droits, peut retrouver une nouvelle diffusion.

13. Antoine Berman, « La retraduction comme espace de la traduction », *Palimpsestes*, n° 4, 1990, p. 1.

14. *Ibid.*, p. 2-3.

15. Cf. Lawrence Venuti sur les causes et effets d'une traduction fluide, masquée par la « fluency », c'est-à-dire les normes et conventions de lisibilité de la culture d'arrivée (Lawrence Venuti, *The Translator's Invisibility*, London / New York, Routledge, 1995).

La suite des (re)traductions d'un même texte tendrait toujours plus à se rapprocher de l'original ; elle serait une amélioration dans la mesure où justement elle réduit la distance vis-à-vis de l'original, tout en facilitant le travail du « deuil de la traduction parfaite »¹⁶. Car les traductions sont imprégnées par la « défaillance » et le « *kairos* »¹⁷. La défaillance présumée, « c'est-à-dire simultanément l'incapacité de traduire et la résistance au traduire », serait à son comble dans la première traduction : il y a une « temporalité aussi bien psychologique que culturelle et linguistique » dans tout acte de traduction. « La retraduction surgit de la nécessité non certes de supprimer mais au moins de réduire la défaillance originelle »¹⁸.

Avec les retraductions, on passe progressivement d'un discours sur la perte en traduction à un discours de l'abondance : « richesse de la langue, richesse du rapport à la langue de l'original, richesse textuelle, richesse signifiante, etc. »¹⁹. Et cette abondance suppose le « *kairos* », moment favorable – celui où est « suspendue la résistance qui engendre la défaillance »²⁰ – et aussi « occasion personnifiée »²¹, puisque « seuls les traducteurs dominés par la *pulsion de traduire* ne reculent pas devant l'acte de traduire »²². Les retraductions seraient donc doublement marquées par l'histoire : ce n'est qu'après divers efforts qu'arrive ce moment où « il devient possible d'inscrire la signifiante d'une œuvre dans notre espace langagier »²³.

Inspiré par les trois modes-époques du traduire de Goethe (1819)²⁴, Berman ira plus loin dans son dernier ouvrage (1995) où il compare quatre traductions (1924, 1962, 1969 et 1971) d'une élégie de John Donne à partir de la « position traductive » des traducteurs, de leur « projet de traduction » et de leur « horizon »²⁵. Il proposera en effet sept étapes pour la « transla-

16. Paul Ricœur, « Cultures, du deuil à la traduction », *Le Monde*, 24 mai 2004.

17. Antoine Berman, « La retraduction comme espace de la traduction », *loc. cit.*, p. 5-6.

18. *Ibid.*, p. 5.

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*, p. 6.

21. Anatole Bailly, *Dictionnaire Grec-Français* (1901), Paris, Hachette, 1950, p. 1001.

22. Antoine Berman, « La retraduction comme espace de la traduction », *loc. cit.*, p. 6.

23. *Ibid.*

24. Ces trois modes sont la traduction plutôt mot à mot, assimilatrice, la traduction cibliste (appropriation) et la traduction littérale qui reproduit les particularités culturelles, textuelles de l'original.

25. Antoine Berman, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995, p. 74-83.

tion » littéraire ou le passage d'une œuvre d'une langue-culture à une autre²⁶. Cette œuvre est d'abord lue, puis signalée (dans une anthologie ou un cours), publiée sous une forme « adaptée », introduite « sans prétention littéraire », ensuite on a la première traduction (souvent abrégée, partielle), suivie de retraductions dont l'une, canonique, pourra suspendre pour longtemps le cycle des traductions. Chacune de ces étapes est accompagnée de critiques « productives »²⁷ et évaluatives et de diverses transformations (textuelles ou non) : la « translation » n'advient donc pas qu'avec des traductions. Par ailleurs, il faut noter ici que toute traduction qui vient après une autre, fût-elle dans une autre langue étrangère, est *ipso facto* une retraduction²⁸ – ce qui élargit bien évidemment la notion, les retraductions n'impliquant pas nécessairement étalement dans le temps. Ce qui permet à Anthony Pym²⁹ de distinguer entre deux types de retraduction :

- celles actives, effectuées par un même traducteur ou pas, en un temps plus ou moins rapproché, pour un même commanditaire ou pas, mais qui remplissent des fonctions différentes dans une même culture,

- et celles passives, éloignées dans le temps et l'espace.

Tandis que les premières (des multi-traductions) s'expliquent par des décisions plus immédiates (de politique (inter)culturelle) et personnelles (de l'éditeur, du client, du traducteur, de lecteurs ciblés) et sont plus susceptibles d'éclairer les stratégies et la position du traducteur, les secondes tendent à (in)former sur les changements dans les normes de la culture réceptrice. Nous suggérons de distinguer parmi ces retraductions passives :

- celles qui sont délibérées, produites contre une traduction antérieure considérée comme vieillie, mauvaise, lacunaire, tronquée : par exemple *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir retraduit en anglais en 2009 comme critique ouverte contre la traduction précédente de 1953 ;

- et celles qui sont des réinterprétations, sans que nécessairement l'éditeur ou le traducteur n'ait connaissance ou n'ait accès à la traduction antérieure.

26. *Ibid.*, p. 56-57.

27. *Ibid.*, p. 96.

28. *Ibid.*, p. 85.

29. Anthony Pym, *Method in Translation History*, Manchester, St. Jerome, 1998, p. 82-83.

Que retenir de cette hypothèse bermanienne de la retraduction?

Elle a au moins le mérite de se situer dans un paradigme explicite, au contraire de nombreuses études de cas qui se placent d'emblée dans la perspective de l'âge des traductions, sans en souligner les contraintes ni les limites, en comparant formellement original et traductions et en valorisant l'une ou l'autre des versions.

Elle poursuit les réflexions de Walter Benjamin (1923) sur le littéralisme et sur la « survie » (*Fortleben*) accordée à une œuvre dans le devenir pluriel de ses traductions, dans la visée du « pur langage »³⁰. Elle devance aussi les réflexions de Homi Bhabha, à propos des traductions post-coloniales, sur la qualité intraduisible des traductions (*untranslatable quality of translations*) comme point de résistance, négation d'une complète assimilation, et sur les traductions comme « prolongeant la vie de l'original »³¹.

Il n'empêche que certains des concepts de Berman, par exemple « grande traduction », « pulsion de traduire », « *kairos* », restent trop vagues pour emporter une complète adhésion. En tout cas, l'obsolescence d'une traduction ne peut se réduire au seul « vieillissement » de sa langue. D'autres causes interviennent (voir section 3). Surtout, un des présupposés de l'hypothèse apparaît comme une de ses faiblesses majeures : elle pré-suppose en effet que l'histoire est une progression chronologique linéaire, synonyme de progrès. Les productions passées seraient tâtonnements, hésitations, parfois même aveuglements³² vers toujours une meilleure performance. Une telle perspective téléologique de la retraduction est basée sur une compréhension évolutionniste de l'histoire – vision elle-même légitimée par une perception des « âges » d'un texte et de son « vieillissement » possible (avec son corollaire : si des traductions vieillissent, des originaux restent à jamais jeunes, inchangés). La métaphore biologique continue telle celle qui s'attache aux langues (vivantes, mortes), sauf que si des traduc-

30. Walter Benjamin, « Die Aufgabe des Übersetzers », in Charles Baudelaire, *Tableaux Parisiens. Deutsche Übertragung mit einem Vorwort über die Aufgabe des Übersetzers von Walter Benjamin*, Heidelberg, Weisbach, 1923. Traduit en français en 1971 par Maurice de Gandillac, puis en 1991 par Martine Proda, et enfin en 1997 par Alexis Nouss et Laurent Lamy (*TTR. Traduction, Terminologie, Rédaction*, vol. X, n° 2).

31. Homi Bhabha, *The Location of Culture*, London / New York, Routledge, 2004. Traduit en français par Françoise Bouillot, *Lieux de la culture : Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007.

32. Antoine Berman, « La retraduction comme espace de la traduction », *loc. cit.*, p. 5.

tions vieillissent, meurent (disparaissent des catalogues d'éditeurs mais pas de ceux des bibliothèques), d'autres peuvent être rajeunissantes. Cette évolution présupposée ne correspond-elle pas aussi au concept de traduction comme transfert linéaire, spatial entre deux langues-cultures (de départ et d'arrivée) ? Mais d'autres perceptions existent qui font par exemple de la traduction une réincarnation, une métempsycose. L'ambiguïté des réflexions de Berman reflète la difficulté de passer d'un discours métaphorique à un discours conceptuel.

L'anthropologie d'un Claude Lévi-Strauss et la sociologie de la production culturelle d'un Pierre Bourdieu remettent en cause une telle approche de la retraduction comme réponse au vieillissement textuel : le rapport entre les premières traductions et les retraductions ne se pose pas en terme de fidélité aux textes-sources ni même en terme d'accommodation aux besoins des récepteurs, mais plutôt en terme d'innovation et de modèle dominant.

La datation (ou âge) des traductions ne relève pas d'une remontée mécanique dans le temps : elle est le résultat de la tension entre les traducteurs attachés à la continuité, à la reproduction des normes de traduction, et ceux qui travaillent la rupture, la différence avec ces normes. Les traductions et les traducteurs, comme l'a démontré l'approche polysystémique³³, ne sont pas figés dans des positions qui se déplaceraient graduellement selon l'axe du temps. Elles et ils sont le résultat d'un jeu complexe de facteurs où les positions (centrale, dominante, prestigieuse / périphérique ; primaire, innovatrice / secondaire, conservatrice)³⁴ font sens par rapport aux autres, dans un changement constant, fait de poussée, de lutte, de renversement, d'abandon³⁵.

L'hypothèse de Berman implique donc une vision téléologique des retraductions (avec des premières traductions toujours défectueuses, ci-

33. Cf. Itamar Even-Zohar, « Polysystem Studies », *Poetics Today*, vol. XI, n° 1 (special issue), 1990.

34. C'est également une vision littéro-centrée, comme chez nombre d'autres chercheurs qui s'accrochent aux seuls textes littéraires (canoniques), supposés toujours capital symbolique.

35. La traduction des *Mille et une nuits* par Galland (début XVIII^e siècle), considérée comme « grande traduction », a donné lieu à d'autres traductions, tantôt ciblées, tantôt littérales, sans qu'on puisse tracer une trajectoire linéaire allant d'une traduction adaptative à une « grande traduction ».

blistes), une vision aussi logocentrique (même s'il y a allusion au traducteur, c'est l'état des textes qui demeure central) et une vision immanente du sens – comme si les traducteurs pouvaient se débarrasser ou faire fi des interprétations postérieures à l'œuvre même, comme s'ils pouvaient faire une lecture non idéologique, non culturelle d'un sens, d'un style, prétendument stables.

La retraduction ne peut pas être un retour direct toujours au plus près du texte-source (toujours plus sourcière) : elle est interprétation, à la fois parce que l'original peut être publié dans une nouvelle édition et parce que l'écriture de cet original a pris une nouvelle place dans le système récepteur. Traduire Proust en anglais dans les années 1960 et dans les années 2000, c'est admettre que le polysystème anglais a changé, que la compréhension de l'œuvre n'est plus la même.

Poser comme finalité – et arrêt de l'histoire ? – les « grandes traductions » demeure aussi problématique que cette conception événementielle de l'histoire qui définit des « grandes » dates, des « grands » hommes et qui croit que l'accumulation de ces grandeurs comptables suffit à faire sens.

L'hypothèse bermanienne de la retraduction n'explique pas tout : elle est fondée sur la distance chronologique (éloignement dans le temps), sur des exemples en nombre restreint portant sur des écrivains canoniques et sur un regard micro-textuel ignorant des conditions socioculturelles qui sont à la source des retraductions. Elle reste une hypothèse pour un problème complexe qui a été récemment repris par divers chercheurs, lesquels remettent en cause non pas tant l'hypothèse que sa domination comme seule explication possible des retraductions.

3. Une remise en cause fondée

Une des prémisses de l'hypothèse est contestée : celle d'une première traduction forcément naturalisante, assimilatrice, comme si la domestication était la stratégie de départ obligée, inévitable. Par ailleurs, chaque traduction ne s'élabore pas à partir de la ou des précédentes, mais selon un mouvement de va-et-vient.

Ainsi par exemple selon Kaisa Koskinen et Outi Paloposki³⁶, la première traduction en finnois (1859) de *The Vicar of Wakefield* d'Oliver Goldsmith (1766) a été plutôt littérale, plus proche de l'original au niveau stylistique et lexical que la seconde traduction (1905)³⁷. Elles contestent donc que l'ordre de publication des traductions irait inéluctablement de la stratégie assimilatrice à la stratégie sourcière, tout en soulignant la difficulté de mesurer la proximité à l'original. À propos des différentes versions en finnois d'*Alice's Adventures in Wonderland* (1865), elles semblent cependant corroborer l'hypothèse bermanienne³⁸ : la première traduction (1906) domestique le texte de départ, tandis que les deux suivantes (1972 et 1995) l'étrangéifient. Mais en 2000, une nouvelle traduction semblait revenir en arrière, optant pour une finnisation poussée. En cinq ans, deux traducteurs choisissaient donc deux orientations différentes alors que les versions de 1973 et de 1906 étaient réimprimées respectivement en 1996 et 2001. En outre, le même éditeur sortait à la fois la version de 1995 (plutôt sourcière) et la réédition de 2001 (plutôt cibliste). En fait, les quatre traductions de l'œuvre de Lewis Carroll non seulement étaient quasi coexistantes sur le marché du livre, mais offraient aussi des degrés variables de domestication.

Ainsi les retraductions ne posent pas simplement la question de successions datées : l'hypothèse de Berman ne suffit pas pour décrire toutes les retraductions. D'autres facteurs (politique éditoriale, lecteurs ciblés, personnalité du traducteur, type de collection et d'illustration, mode de reproduction du livre, etc.) permettent de les appréhender – revenant à affirmer que chaque traduction doit être étudiée dans son propre contexte historique, plutôt que par rapport à ses prédécesseurs³⁹. Le tropisme des universitaires les pousse cependant à retomber toujours dans le texte, à

36. Kaisa Koskinen et Outi Paloposki, « Thousand and one translations. Revisiting retranslation », in Gyde Hansen *et al.* (éds.), *Claims, Changes and Challenges in Translation Studies*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 2004, p. 29-30.

37. Sur les six traductions en français entre 1767 et 1803, cf. Annie Cointre, « Les traductions françaises de *The Vicar of Wakefield* », in Annie Cointre *et al.* (éds.), *La Traduction romanesque au XVIII^e siècle*, Arras, Artois Presses Université, 2003, p. 267-284.

38. Kaisa Koskinen et Outi Paloposki, « Thousand and one translations. Revisiting retranslation », *loc. cit.*, p. 33-34.

39. Annie Brisset, « Retraduire ou le corps changeant de la connaissance : Sur l'historicité de la traduction », *Palimpsestes*, n° 15, 2004, p. 39-68.

s'en délecter (avec souvent un jugement de valeur), oubliant que la littérature est à la fois littérature et *business*.

Ce qu'on peut retenir de l'article de Koskinen et Paloposki, c'est d'abord que toute hypothèse doit être validée (ou pas) par des preuves empiriques avant d'être divulguée, diffusée comme si elle était une évidence ; ensuite que la chaîne éditoriale, avec tous ses acteurs et ses relations de pouvoir, mériterait d'être davantage décrite pour mieux en comprendre les mécanismes de décision et les stratégies⁴⁰. Même si certains cas confirment l'hypothèse, d'autres la contredisent : l'histoire des retraductions est plus complexe que la causalité présupposée par Berman. Plus qu'une suite accumulative, la retraduction serait davantage le résultat de besoins se transformant et de perceptions changeantes, sans négliger les moyens techniques de production et de reproduction qui aujourd'hui modifient nos rapports à l'écrit. On peut citer ici, à la suite de Koskinen et Paloposki⁴¹, les outils d'aide à la traduction, comme les logiciels de mémoire de traduction, et les contraintes financières qui favorisent la traduction « anonyme, collective, standardisée et rentable »⁴², telle que pratiquée par exemple dans les services de traduction de l'Union européenne : les traductions juxtalinéaires sont mises à jour et révisées au moindre coût. Autres exemples : les rapports annuels d'entreprise et les livres pratiques (de jardinage, de diététique, de gastronomie, etc.). On ajoutera les (re)traductions – ou traductions en constante transformation – faites collectivement (*crowdsourcing*) sur le Net⁴³. Ces changements dans la production même et la diffusion des traductions ne sont pas sans affecter les maisons d'édition – que ce soit pour la littérature canonique ou la littérature de gare : les réimpressions, les nouvelles éditions, les éditions de clubs de livres, la mise à disposition numérique de livres anciens ou récents, méta-

40. Hélène Buzelin, « Independent publisher in the networks of translation », *TTR. Traduction, Terminologie, Rédaction*, vol. XIX, n° 1, 2006, p. 135-173 ; « Translators “in the making” », in Michaela Wolf et Alexandra Fukari (éds.), *Constructing a Sociology of Translation*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 2007, p. 135-169.

41. Kaisa Koskinen et Outi Paloposki, « Retranslation in the age of digital reproduction », *Cadernos de tradução*, n° 11, 2003, p. 19-38.

42. *Ibid.*, p. 25.

43. Yves Gambier, « Vers de nouvelles perspectives traductionnelles et traductologiques », in Hasan Anamur et al. (éds.), *Translation in All its Aspects : With Focus on International Dialogue*, Istanbul, Çeviri Derneği, 2009, p. 32-47.

morphosent l'industrie du livre, avec ses différents types d'éditeurs, et par conséquent notre perception des retraductions⁴⁴.

Aux facteurs externes, liés aux choix des commanditaires, des éditeurs, aux moyens de reproduction et de diffusion, s'ajoutent des facteurs internes – non pas tant fixés sur le vieillissement ressenti de la langue que dans les modes d'interprétation de l'original, suite à une nouvelle édition, ou à l'étude génétique de ses brouillons, ou à l'appréhension de sa réception.

La traduction est un acte daté, historicisé, à la fois dans les décisions du traducteur et dans les normes d'acceptabilité, avec une résistance plus ou moins forte ou une ouverture plus ou moins grande envers la langue de départ. Elle est lieu et moment d'interprétation où la subjectivité, l'idéologie, les connaissances du traducteur, sinon ses préférences, interfèrent avec les directives du client, les contraintes linguistique, stylistique, rhétorique, culturelle qui pèsent sur l'acte de traduire⁴⁵. Cette subjectivité à l'étape de la compréhension est aussi active à l'étape de la recontextualisation, de la reformulation, de la re-création.

Deux traducteurs, travaillant sur un même texte de départ, choisissent des stratégies, font des options qui peuvent se différencier : certes l'éditeur peut imposer ses exigences (par exemple rendre en prose un texte versifié, ne pas traduire les noms propres, etc.) mais au niveau micro-structurel, le choix des mots avec leur sonorité, la manière de rendre les éléments culturels (translittération, emprunt, calque, explication, glose, néologisme, etc.), la façon de reproduire le rythme, les variations sociolectales et idiolectales, l'écho ou les rappels d'autres énoncés (dialogisme interdiscursif), le moyen de restituer les citations, le sous-texte (c'est-à-dire les allusions, les présupposés, les implicites), la ponctuation, l'ordre des informations, font que chaque traduction est unique ré-énonciation.

Les traductions multiples d'un texte reflètent la lecture plurielle qu'on peut faire de ce texte. Leur motivation, quand elle n'est pas éditoriale, est

44. Kaisa Koskinen et Outi Paloposki, « Retranslation in the age of digital reproduction », *loc. cit.*, p. 26-32.

45. Cf. Louise von Flotow, « This time “the translation is beautiful, smooth, and true” : Theorizing retranslation with the help of Beauvoir », *French Literature Series*, vol. XXVI, 2009, p. 35-49.

herméneutique, ou compréhension inédite de l'original⁴⁶. Ce n'est pas toujours, ni surtout, parce qu'une traduction est « désuète » qu'on retraduit. Simplement comme un metteur en scène propose un nouveau spectacle, un musicien une nouvelle interprétation d'un morceau⁴⁷, un traducteur peut avancer une interprétation autre d'un texte déjà interprété. Mais on ne parle pas de redramaturgie d'une pièce, de recomposition musicale, tout au plus de nouvelle performance, de nouvelle interprétation.

La retraduction est donc moins à considérer dans la comparaison des différentes traductions existantes que dans le rapport que chaque traducteur entretient avec le texte de départ.

Les raisons de retraduire sont ainsi diverses – depuis le statut du texte original, qui est rarement intangible aux choix du traducteur-interprète, depuis la demande d'un éditeur à la curiosité d'un nouveau lectorat, sans oublier les erreurs lexicales, sémantiques, syntaxiques d'une traduction particulière, ni l'évolution des langues (en particulier de leur lexique, ou de leur registre)⁴⁸. Ces deux derniers paramètres ne suffisent pas néanmoins à retraduire. Cette liste serait incomplète sans l'écriture de traduction, avec les simplifications, explications, neutralisations... mises à jour dans les travaux sur *corpus* : ces « universaux » confortent et reflètent à la fois que la traduction est bien une interprétation.

Aux retraductions actives et passives suggérées par Pym (cf. section 2), je propose donc d'ajouter une autre distinction :

- les retraductions endogénétiques, fondées sur les fluctuations linguistiques entre les versions et aussi par rapport à l'original (traductions passives délibérées)

46. Cf. Valérie Cossy à propos des cinq traductions de *Sense and Sensibility* (1811) de Jane Austen en français : 1815 – réédité en 1996 et 2006, 1945, 1948 (deux traductions) et 2000 (Valérie Cossy, « Traduire et retraduire *Sense and Sensibility*, ou comment faire aimer Austen en français », *Traduire*, n° 218, 2008, p. 43-64).

47. Irina Mavrodin, « Retraduire Dickens », table ronde, *Actes des Septièmes assises de la traduction littéraire (Arles 1990)*, Arles, Actes Sud / ATLAS, 1991, p. 77.

48. Cf. Robert Thornberry, « On the "built-in obsolescence" of literary translation », in Geoffrey T. Harris (éd.), *Translating French Literature and Film*, Amsterdam, Rodopi, 1996, p. 145-160. Insistons donc sur le fait qu'une retraduction ne peut pas avoir lieu seulement après constat des défauts des traductions antérieures, même si par exemple la place accordée aujourd'hui à l'oralité, à l'oralisation, explique en partie la retraduction de Hegel, de Dostoïevski, etc.

- et les retraductions exogénétiques (actives et passives comme réinterprétations), stimulées par des critères éditoriaux, commerciaux, culturels⁴⁹. Ainsi, selon le degré d'éloignement dans le temps, les fonctions remplies par chaque traduction dans le polysystème récepteur et le niveau d'analyse, les retraductions peuvent être perçues différemment et se voir attribuer une signification et une causalité variables. Avec cette complexité, peut-on affirmer qu'il y a des périodes plus retraductrices que d'autres, dans un polysystème donné, comme le laissent entendre certains qui parlent de cycle de 30-40 ans ? Il n'y pas encore suffisamment d'études systématiques pour répondre à cette question.

4. En guise de synthèse et de conclusion

Entre le colloque de Paris (2000) : *Pourquoi retraduire?*, celui de Rouen⁵⁰ et celui-ci (2009) : *La Retraduction. Les belles revisitées dans la littérature européenne au XX^e siècle*, on doit d'abord constater que le sujet est devenu source d'un nombre accru d'exposés, portant souvent sur un auteur exclusif ou une œuvre particulière. On doit aussi constater que l'hypothèse bermanienne, implicitement ou explicitement reprise, est souvent caricaturée, réduite à une question d'âge des traductions, comme si les avatars d'un texte de départ obéissaient à une simple règle d'apprivoisement progressif, linéaire. Berman a un paradigme plus ambitieux ; certes, parfois son cadre est trop allusif et manque d'approfondissement conceptuel, mais remarquons, sans le dédouaner, que le métalangage en traductologie demeure en général très souvent flou, encore aujourd'hui⁵¹.

Suite à notre tour d'horizon, on peut dire qu'on ne retraduit pas (pas seulement – et pas surtout ?) au sens de répétition périodique, avec corrections, rectifications et mises au goût du jour – ce qui ne serait finalement que de la révision ou du *rewriting* – mais au sens de traduction nouvelle comme relecture, interprétation autre, pour Berman, ces relectures visant

49. Il ne s'agit pas d'une opposition binaire mais d'une catégorisation pour aider à l'analyse.

50. Robert Kahn et Catriona Seth (éds.), *La Retraduction*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2010.

51. Il serait intéressant d'analyser les retraductions de textes traductologiques, comme justement celui de Benjamin (1923) ou d'autres (Hans Vermeer, par exemple).

toujours plus à dire l'étrangéité de l'original, à nous libérer des évidences ou dogmes interprétatifs transmis par les traductions successives. De fait, il peut y avoir des « modèles textuels »⁵² qui s'établissent (sont-ils pour autant des « grandes traductions » ?) : ainsi les six traductions de *Macbeth* en finnois (1834, 1864, 1885, 1936, 1984 et 2004) se sont contraintes de l'une à l'autre jusqu'à pouvoir parler d'une tradition finlandaise de traduire Shakespeare, notamment sous l'influence de Paavo Cajander dont les traductions des pièces shakespeariennes (1879-1912) ont toujours une position dominante, entretenue par les éditeurs⁵³. On peut également penser à Żeleński-Boy comme traducteur de référence en Pologne.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de Berman ne suffit pas à justifier toutes les retraductions. Parmi les facteurs les favorisant, on a retenu pêle-mêle :

- les normes de lisibilité (en fonction des lecteurs visés) ;
- les outils d'aide à la traduction ;
- le contexte et les contraintes idéologiques d'une époque donnée – voir encore par exemple l'analyse par Pekka Kujamäki⁵⁴ (2001, 2006), des huit retraductions en allemand de *Seitsemän Veljästä* (1870, les Sept frères) d'Alexis Kivi, pièce fondatrice du théâtre finlandais, retraduite, c'est-à-dire réinterprétée, recontextualisée en 1921, 1935, 1942, 1947, 1950, 1961, 1962 et 1989, en fonction d'une situation socio-idéologique et de visées éditoriales toujours particulières ;
- les politiques éditoriales, intégrant l'ensemble des acteurs de la chaîne éditoriale, y compris les modes de production et de distribution des livres ;

52. Théo Hermans, « Norms and the determination of translation. A theoretical framework », in Román Álvarez et M. Carmen-África Vidal (éds.), *Translation, Power, Subversion*, Clevedon, Multilingual Matters, 1996, p. 28.

53. Thèse en cours de Nestori Siponkoski sur la désintégration de l'auteur dans les retraductions finnoises contemporaines de Shakespeare (Université de Vasa, Finlande). Voir pour le néerlandais : Jan Willem Mathijssen, *The Breach and the Observance. Theatre retranslation as a strategy of artistic differentiation, with special reference to retranslations of Shakespeare's Hamlet (1777-2001)*, 2007, <http://www.dehamlet.nl/BreachandObservance.pdf> (consulté le 10/1/2011).

54. Pekka Kujamäki, « Finnish comet in German skies. Translation, retranslation and norms », *Target*, vol. XIII, n° 1, 2001, p. 45-70 ; « "Of course Germans have a certain interest in Finland but..." : Openness to Finnish literature in Germany in the 1920s and the 1930s », in Anthony Pym et al. (éds.), *Sociocultural Aspects of Translation and Interpreting*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 2006, p. 40-52.

- les interprétations du traducteur et ses choix, ou stratégies, conséquentes ;

- la perception changeante des registres de langue ;

- et les caractéristiques de l'écriture traductive.

Comme on l'a dit, des analyses plus systématiques restent à faire pour confirmer le poids relatif de tel ou tel facteur, pour mieux mettre en perspective l'approche de Berman, afin de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. L'élargissement des *corpus* (électroniques), notamment à d'autres littératures non européennes mais aussi à d'autres productions culturelles, comme les remakes cinématographiques, donnerait également un autre relief au concept : refaire ne revient pas toujours au même.

Finalement, il n'y a jamais eu un avant ni un après Babel, mais les deux conjointement : la tour s'est construite en s'écroulant, comme toute traduction s'élabore en faisant déjà de la place pour d'autres

Université de Turku

Table des matières

ENRICO MONTI ET PETER SCHNYDER	
Avant-propos	7
ENRICO MONTI	
Introduction : La retraduction, un état des lieux	9
Théorie et histoire de la retraduction	
JEAN-RENÉ LADMIRAL	
Nous autres traductions, nous savons maintenant que nous sommes mortelles...	29
YVES GAMBIER	
La retraduction : Ambiguïtés et défis	49
ANDRÉ HURST	
Les langues et les lettres anciennes face au monde moderne : Une question de « traduction » ?	67
Retraducteurs à l'œuvre	
VÉRONIQUE BÉGHAIN	
« A dress of French gray » : Retraduire <i>Villette</i> de Charlotte Brontë, au risque du grisonnement	85
BERNARD HEPFFNER	
Les errances d' <i>Ulysse</i> , ou <i>Ulysses Astray</i>	105
IDA PORFIDO	
Lalla Romano traductrice de Flaubert : Un cas particulier de retraduction	113
CHIARA MONTINI	
Influences néfastes : Le « cas Beckett » et la retraduction nécessaire	127

Roman et nouvelle

TANIA COLLANI	
La traduction d'une retraduction :	
Le <i>Vatbek</i> de William Beckford au XX ^e siècle	141
MARTINE HENNARD DUTHEIL DE LA ROCHÈRE	
Les métamorphoses de Cendrillon :	
Étude comparative de deux traductions anglaises du conte de Perrault	157
JOANNA GÓRNIKIEWICZ	
Du côté de chez Proust :	
(Re)traductions polonaises d' <i>À la Recherche du temps perdu</i>	181
JOANNA JAKUBOWSKA-CICHÓN	
Le portrait vocal de la mère	
dans les traductions polonaises de <i>L'Amant</i> de Marguerite Duras	199
FELIPE APARICIO NEVADO	
De <i>El camino</i> (1950) de Delibes à <i>Le(s) Chemin(s)</i> , par Coindreau et Chaulet :	
Un classique du roman espagnol à deux voix	211
CRISTINA VIGNALI-DE POLI	
Pourquoi retraduire Dino Buzzati ?	227
ROTRAUD VON KULESSA	
La retraduction de textes « féministes » du début du XX ^e siècle :	
L'exemple d' <i>Una donna</i> de Sibilla Aleramo	241
FRANÇOISE WUILMART	
Traduction et prise de sens... <i>Effi Briest</i> aux mains de trois générations	251

Poésie et théâtre

PETER SCHNYDER	
Traduire la poésie : Quelques réflexions autour de Georg Trakl	267
JERZY BRZOZOWSKI	
Cette <i>Passante</i> qui revient toujours :	
Les joies et les chagrins de l'anthologiste	291
FRANCA BRUERA	
Dire toujours la même chose : Quarante ans de traductions italiennes de	
« Cors de chasse » de Guillaume Apollinaire	305
ARIANE LÜTHI	
Enjeux de la retraduction dans l'œuvre de Philippe Jaccottet	321
PETER ANDRÉ BLOCH	
André Weckmann auteur, traducteur et retraducteur de lui-même	337
FABIO REGATTIN	
Une faillite pour l'anti-canon ? Les trois <i>Cyranos</i> italiens	355
JUSTYNA ŁUKASZEWICZ	
<i>Ubu roi</i> en polonais : Traduction, adaptation et retraduction	369

Enjeux sociologiques

MARYLA LAURENT	
Les littératures peu revisitées : Le cas de la littérature polonaise	387
ELŻBIETA SKIBIŃSKA	
« C'est la faute à... Boy » :	
Les traductions « canoniques » sont-elles un obstacle à la retraduction ?	405
NATALIA PAPROCKA	
<i>Le Petit Prince</i> et ses douze (re)traductions polonaises	419
ANA PANO ALAMÁN	
La retraduction active du <i>Don Quijote</i> en France au XX ^e siècle :	
« Jamás llegarán al punto que tienen en su primer nacimiento »	435

Pour conclure

ENRICO MONTI	
Bibliographie sur la retraduction	457
Les auteurs : Notices bio-bibliographiques	463
Index des noms	471
Table des matières	479

